

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE COLMAR
COMMUNE DE WICKERSCHWIHR



Compte-rendu des Délibérations
du Conseil Municipal de la commune de Wickerschwihr

Séance du 08 JUIN 2020

**LE PROCES-VERBAL EST INTEGRALEMENT DISPONIBLE
ET
CONSULTABLE EN MAIRIE SUR SIMPLE DEMANDE.**

L'an deux mil vingt, le 8 du mois de juin à 19h30, les membres du Conseil Municipal de Wickerschwihr se sont réunis en séance ordinaire dans la salle des fêtes, tenant lieu de salle de réunion durant l'état d'urgence sanitaire COVID-19, sur invitation qui leur a été adressée le 03 juin 2020 par le Maire, conformément aux articles L.5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

VU les articles L.2121-15 et L.2121-21 du code général des collectivités territoriales ;
ENTENDU les explications du maire ;

1. désigne Madame Sandrine CARRE en qualité de secrétaire de séance.
2. désigne Madame Dominique KEMPF, Secrétaire de Mairie, en qualité de secrétaire auxiliaire.

REGLES DE CONVOCATION

L'une des principales mesures de la Loi « engagement et proximité » promulguée le 27 décembre 2019, fait que **l'envoi par voie dématérialisée** des convocations aux membres du conseil municipal et du conseil communautaire devient la règle, **sauf** si les élus demandent expressément l'envoi d'un écrit.

**Au vu des éléments présentés, et, après débat le Conseil Municipal
Par 10 voix POUR**

1 CONTRE
(Lyubica DAUSSE-CONTRERAS)

4 ABSTENTIONS
(Nicole FRIEH, Richard LEY, Jean-Luc SCHELCHER, Danièle UTARD)

1. décide que l'envoi par voie dématérialisée des convocations aux membres du conseil municipal et du conseil communautaire devient la règle à compter de la présente séance.
2. dit que cette règle vaut pour la durée du mandat 2020-2026.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION

Le procès-verbal du 28 mai 2020 a fait l'objet d'un envoi aux conseillers sous forme électronique le 03 juin 2020.

Monsieur François NEYER, conseiller municipal, observe une erreur de transcription page n°6/26 au niveau du décompte lors de l'élection du 3^{ème} adjoint au maire.

Remplacement du terme « douze » par « treize ».

**Aucune autre observation n'ayant été formulée à ce jour,
le procès-verbal ainsi corrigé est approuvé à l'unanimité
des membres présents ou représentés.**

GRANDS ANNIVERSAIRES : REFERENT DE QUARTIER

**Au vu des éléments présentés, et, après débat le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés**

1. décide de maintenir les visites des personnes âgées à domicile.

2. décide de maintenir la composition du groupe d'élus visiteurs suivante : le maire, les adjoints au maire et le référent du secteur (base campagne électorale).

3. dit que cette règle vaut pour la durée du mandat 2020-2026.

CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES INTERNES

Il est rappelé que les commissions communales ne sont pas ouvertes à débat en public suivant le CGCT et le règlement intérieur applicable aux collectivités territoriales. Il s'agit de commissions internes de travail.

Rappel de cette mention est portée en bas de page de la délibération Point N°4.2 du 02/05/2018 :
Seules deux commissions sont obligatoires :

- La Commission d'Appel d'Offres
- La Commission Communale des Impôts Directs

La Commission des Finances est en général constituée par l'ensemble du conseil municipal pour l'examen des affaires budgétaires notamment.

**Au vu des éléments présentés, et, après débat le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés
décide de créer les commission communales internes suivantes**

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES 2018-2020

COMMISSION DES FINANCES 2018-2020

COMMISSION URBANISME ET D'UTILISATION FONCIERE

COMMISSION DES BIENS FONCIERS, FORÊTS, CHASSE ET PÊCHE INCLUANT LA 4 C

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

COMMISSION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

COMMISSION COMMUNICATION

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DES JEUNES ET DES SENIORS

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CCCSPV (COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES)

La composition du Comité Consultatif Communal des SPV (**CCCSPV**) de WICKERSCHWIHR est précisée comme suit :

- Président : le Maire de la Commune
- Membres du conseil municipal : 1 Adjoint au maire + 3 conseillers municipaux
- Membres du corps des sapeurs-pompiers : 1 par nomenclature (grade fonctionnel)

L'adjoint au maire Monsieur DIETRICH Antony et le conseiller municipal Monsieur MEYER Philippe sont des SPV en activité au sein du corps communal.

Aussi, ils ne pourront pas être désignés pour le collège des élus et ce, pour toute la durée du mandat électif.

**Au vu des éléments présentés, et, après débat le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés**

1. décide de désigner, pour le collège élus, les membres du conseil municipal suivants :

- **LEY Richard, maire président**
- **NEYER François**
- **RINGLER Adrien**
- **UTARD Danièle**

COLMAR AGGLOMERATION : PROROGATION DES FONDS DE CONCOURS

**Au vu des éléments présentés, et, après débat le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés**

1. décide de reporter ce point à la séance budgétaire fixée le 13/07/2020

2. sollicite Monsieur le maire pour les précisions et modalités d'attribution (listes des projets susceptibles d'être éligibles aux fonds de concours CA)

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Cimetière : Système d'arrosage

L'installation de pompage et d'arrosage est obsolète et menace de rompre.

COPROTEC : Rapports de contrôle annuel

Les rapports des contrôles effectués par la société COPROTEC sont alarmants.

Rue du Neuweg

une réunion de constatations et de recoulement aura lieu le mercredi 10 juin à 15h00 sur site en présence de : Monsieur le maire, ENEDIS (donneur d'ordre) et la société GUTH (sous-traitant).

Département du Haut-Rhin : Travaux RD4/giratoire RD45/Grand'rue

La Grand'rue sera ouverte exceptionnellement dans le sens « Ouest-Est » durant la nuit du 03 au 04 juillet prochain.

La communication habituelle sera faite aux habitants et publiée sur le site internet de la Commune.

Ouverture de la salle Parmentier :

L'autorisation d'occupation de la salle Parmentier a été donnée à compter du 08/06/2020 :

- à l'association Cécilia's swing pour les répétitions habituelles
- à Kid's corner pour les cours d'anglais aux enfants

Les protocoles sanitaires proposés par les organisateurs sont validés par la Municipalité.

Création d'un groupe de travail « pont du canal-rue De Gaulle » :

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance fixée au 13/07/2020 à 19h30.

Incivilités et service de démoustication

A. Madame Corinne TROESCH, conseillère municipale, rend compte des incivilités dont elle a eu connaissance concernant la circulation intempestive sur l'itinéraire cyclable au pont du canal entre Bischwihr et Porte du Ried (arrière du stade Wickerschwihr).

9. Le service de démoustication reprendra ses activités dès que possible pour la pose des pondoirs dans l'opération « moustique tigre ».

Fleurissement

Le passage du jury intercommunal des maisons fleuries est ainsi annulé suite à la pandémie COVID-19.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne prenant plus la parole, le maire lève la séance à 21H45.

Agenda municipal prévisionnel

- Jeudi 11 juin 2020 à 16h30 : Visite des bâtiments communaux
- Jeudi 11 juin 2020 à 19h30 : Commission urbanisme et utilisation foncière
- Jeudi 11 juin 2020 à 19h30 : Commission des bâtiments et des équipements sportifs
- Lundi 22 juin 2020 à 19h30 : Examen de la maquette budgétaire (non publique)
- Lundi 13 juillet 2020 à 19h30 : Vote du budget